NIVELLEMENT GENERAL DU ROYAUME DE BELGIQUE

par 1' institut cartographique mi1itaire - Brabant (9ème cahier)

Par Claude SNAPS

Des experts militaires ont sillonné chaque ville et village du pays afin d'y établir des cotes de hauteur au niveau de repères bien déterminés. Ces valeurs reportées sur les cartes militaires, en accroissent la précision. L'intérêt d'un tel ouvrage (imprimé en 1880) pour nous chercheurs, réside dans le fait que certains de ces repères sont personnalisés. Précisons que les hauteurs sont rapportées au niveau de la basse mer, aux vives eaux, à Ostende. A moins d'indications contraires, il faut considérer comme emplacement de la mire, le milieu du seuil des portes, le milieu des tablettes pour les ponts, et le dessus des marches d'escaliers. La désignation de côté droit ou gauche correspond au côté droit ou gauche de l'observateur, placé face à l'objet repéré, Malgré la suppression (en 1880,n.d.1.r.) des barrières sur presque toutes les routes, l'on a, pour la facilité, conservé cette désignation pour les points de cette nature qui ont été repérés. Nous n'avons retenu ici que Néthen et les villages environnants. Daniel Schmit de Bossut, a eu 1'aimable attention de nous prêter ce 1ivre. Qu'il en soit mille fois remercié.

ARCHENNES : Seui1 de 1a porte de gauche de 1a maison communa1e (58, 26 mètres). Seui1 de 1a porte de l'église (47,05 m.). Seuil de la porte du cabaret « Aux Quatre Bras", à la rencontre du chemin pavé d'Archennes à Lambaid; route de Wavre à Louvain (44,61 m). Seuil de la porte de la maison habitée par le sieur J-D Pirotte; barrière d'Archennes (49,94 m). Sommet de la pierre heurtoir au milieu du seuil de la porte cochère de droite de la ferme de la veuve Evrarts (44,16).

BAUVECHAIN : côté droit du seuil de la porte du cabaret "A la petite Misère" , tenu par le sieur Noé Iota ; chemin de Beauvechain à Molendael (96,76 m). Seuil de la porte de la maison habitée autrefois par le sieur Isidore Joseph Van Caster, cabaretier (93,72). Seuil de la porte de la maison du sieur Isidore Barette, à La Bruyère (103, 70). Tablette amont du pont Vonne ; chemin de Beauvechain à Molendael (82,23).

BIERBEEK : ... Seuil de la porte du cabaret tenu par le sieur Joseph Drappiers, à Mollendael, (76,85).

BIEZ : Seuil de la porte de l'église (96,91). Seuil de la porte de la maison de la veuve Marie-Joseph Maricq, près du pont sur le Train, à Basse-Biez (55,92). Seuil de la porte de la maison du sieur Alexandre Coral ; chemin de Biez à Basse-Biez (82,71).

BLANDEN : Seuil de la porte de la maison occupée par le sieur Louis Roelandts, garde du duc d'Arenberg ; route de Louvain à Namur (70,57). Seuil de la porte du cabaret "Au Château de Namur" ; route de Louvain à Namur (57,57). Seuil de la porte de la maison du sieur Van Zeebroeck, en face de la barrière de Blanden ; route de Louvain à Namur (58,56).

BONLEZ : Seuil de la porte de l'église (77,58). Marche inférieure, au niveau de la route, de l'escalier du cabaret "Aux Quatre Carrés", tenu par la veuve Grade ; route de Wavre à Huy (107,25). Extrémité rive droite et contre le socle de la boule, de 1'arête intérieure de la tablette amont du pont sur le Train, devant l'entrée du château de Bonlez (62,01). Marche inférieure de

l'escalier de la maison du sieur Grégoire Bourguignon ; chemin de Bonlez à Morsain (68,43).

BOSSUT-sur-DYLE : Seuil de la porte des églises de Bossut (94,97) et de Gottechain (93,75).
Côté gauche du seuil de la porte de la maison du sieur Joseph Léglise, à Gottechain ; chemin conduisant à 1 'église (78,77). Seuil de la porte de la maison du sieur Jean - Joseph Mauquoi ; chemin de Bossut à Gottechain (58,13). Seuil de la porte du cabaret tenu par le sieur J-B Dimiot, à l'entrée Sud de Bossut (91,85). Seuil de la porte centrale de la maison du sieur Léandre Mastick; chemin de Bossut à la ferme de grand Royal (74,70).

GREZ : Seuil de la porte de l'église (49,51). Seuil de la porte de la maison du sieur Richard Godefroid, à Morsain (58,20). Côté gauche du seuil de la porte de 1'hospice des vieilles femmes (56,19). Seuil de la porte de la maison de la veuve Anne Maricque, sur la rive gauche du train ; chemin de Grez à Lambaid (45,29). Seuil de la porte de la station de Gastuche (40,97).

HAMME-sur-NETHEN : Seuil de la porte de L'église (59,53). Côté droit du seuil de la porte
du cabaret, tenu par le sieur Moiymon, à environ 100 mètres de La borne kilométrique 12 ; route
de Louvain à Namur (79,66).

NETHEN : Partie supérieure amont du chevalet rive gauche du pont sur le ruisseau du Moulin, à
Wez (43,50). Extrémité Sud de 1'arête supérieure de la tablette amont du pont sur le ruisseau du Moulin ; chemin de fer de Louvain à Charleroy (34,66). Seuil de la porte de 1'église (44,84). Extrémité rive droite de la tablette aval du pont en pierre sur Le ruisseau de moulin, à Wez (43,50). Marche inférieure de l'escalier de la maison du sieur J-B Dassy, a Wez (44,50). Extrémité rive droite de la tablette aval du pont en pierre sur le ruisseau du Moulin, à Néthen (41,07). Extrémité rive gauche de la tablette amont du pont en pierre, sur le ruisseau du Moulin dans l'enclos de l'ancienne abbaye (39,57). Côté droit et bord extérieur du seuil de la porte de La maison, section 1, n°6, du sieur Snap, à Fontenelle (36,63). Seuil de la porte de la maison du garde-barrière devant L'église de Pécrot ; chemin de fer de Wavre à louvain (42,61).

NODEBAIS : Seuil de la porte de la maison habitée par le sieur J-B Robert, à 200 mètres de la borne kilométrique 13 ; route de Louvain à Namur (91,64). Seuil de la porte du cabaret "A la Baraque", à 200 m de la borne kilométrique 15 ; route de Louvain à Namur (108,85).

TOURINNES-LA-GROSSE : Seuil des portes de l'église (85,56) et de la chapelle aux Ronds Chênes (81,23). Seuil de la porte de la maison n°275 habitée par le sieur Georges Guillaume ; chemin de Tourinnes à la chapelle aux Ronds Chênes (71,05). Seuil de la porte du moulin à eau habité par le sieur Crèvecoeur (64,05).

VAELBEEK : Seuil de La porte de L'église (49,88). Seuil de la porte de la maison du sieur Pierre Clabots (50,92).

VIEUX-HEVERLE : . . . Seuil de la porte du cabaret du sieur Félix Haezendonck, au carrefour des chemins vers Weert, Vieux-Héverlé, Vaelbeek et Praeghe (51,40).

WEERT-SAINT-GEORGES : Seuil de la porte de gauche de l'école communale (32,05). Milieu et bord extérieur de la tablette, côté de la Dyle, de l'écluse de Weert ; route de Weert à Rhode-Ste-Agathe (29,85).

COMMENTAIRE : A cette époque, les différents plans cadastraux attestent que notre rivière porte bien le nom de "ruisseau du Moulin" (Molenbeek). Elle deviendra définitivement Néthen vers 1900.
Le pont en pierre du Wez est situé en son coeur, près du café "Champignon". Le pont en pierre de Néthen est le pont St-Jean dit "Maisin". L'autre pont du Wez est vraisemblablement "le pont Boga" situé à 50 mètres de la maison J-Bte Dassy dit "le grand Gazén", Les autres ponts "de rwalètes" étaient en bois à cette époque. Quant à celui du bout du Wez, il n'existait pas encore puisque les gens passaient à gué. Les Snap furent les premiers habitants du cul-de-sac de la Fontenelle. Vers 1880, ils se divisaient en deux branches, les "zognes" et les "pésons".